

Veille stratégique

Septembre 2020

MOYEN-ORIENT

Accords d'Abraham : vers une normalisation des relations arabo-israéliennes

Mardi 15 septembre, les gouvernements des Émirats arabes unis (EAU), de Bahreïn et d'Israël ont signé les accords d'Abraham à la Maison Blanche, avec le soutien et la médiation du gouvernement américain. Ces accords établissent une normalisation des relations diplomatiques, économiques, technologiques et touristiques entre les pays signataires.

- *Un mois plus tôt, les EAU et Israël annonçaient leur volonté de normaliser leurs relations bilatérales (Voir la [Veille stratégique] : Le dossier estival 2020). Partageant cette vision et leur hostilité envers l'Iran, Bahreïn avait emboîté le pas aux EAU et participé à la préparation des accords d'Abraham. D'autres Etats arabes comme le Soudan et Oman pourraient également être susceptibles de se rapprocher de l'Etat hébreu. Qualifiés "d'historiques", ces accords sont vus par certains observateurs comme une avancée pour la pacification du Moyen-Orient.*
- *Les accords d'Abraham ont reçu l'approbation des Nations-Unies. En revanche, ils sont rejetés par l'Autorité palestinienne et les factions palestiniennes qui considèrent ces accords comme un coup porté à la solidarité entre Etats arabes.*

Iran : Rétablissement des sanctions de l'ONU par les Etats-Unis

Dimanche 20 septembre, les Etats-Unis ont unilatéralement proclamé le rétablissement des sanctions onusiennes contre la République islamique d'Iran.

- *Déclenchée par les Etats-Unis le 20 août dernier, la procédure dite de « snapback » prévoit en effet le rétablissement automatique des sanctions dans un délai de 30 jours. Cette disposition est prévue par le Plan d'action commun (JCPoA) conclu en 2015 à Vienne, mais quitté par les Etats-Unis en 2018. Initialement signé par les cinq membres permanents du Conseil de sécurité de l'ONU + l'Allemagne et l'Iran, cet accord limite les capacités nucléaires iraniennes en échange d'une levée des sanctions visant la république islamique.*
- *Cette démarche est contestée et rejetée par tous les signataires de l'accord. Selon eux, les Etats-Unis n'étant plus membre du JCPoA, cette entreprise unilatérale n'aurait pas de portée juridique et ne prendrait donc pas effet. Face au rejet unanime, Donald Trump et son gouvernement menacent de mettre en place des sanctions secondaires pour punir les pays ou entités qui violeraient le rétablissement américain des sanctions onusiennes. Le 3 novembre prochain auront lieu les élections présidentielles américaines : le candidat démocrate, Joe Biden, souhaite quant à lui un retour des USA dans l'accord de Vienne.*

EUROPE

Vente de 18 Rafale à la Grèce : des conséquences délétères pour l'armée de l'Air et de l'Espace

La France a annoncé samedi 12 septembre la vente de 18 *Rafale* F3 à la Grèce. 6 de ces avions seront neufs, tandis que 12 seront des avions d'occasion. Le contrat sera signé fin 2020, et la livraison aura lieu mi-2021 et en 2022. Si cette vente vient renforcer les forces grecques dans un contexte de tensions extrêmes avec la Turquie, elle affaiblit en revanche l'armée de l'Air et de l'Espace. La perte de douze avions d'occasion, directement ponctionnés sur les quelques 100 *Rafale* en flotte, prendra du temps à être compensée. En outre, les 6 avions grecs neufs auront la priorité sur les commandes de l'armée française dans la chaîne de production.

- *Les livraisons aux partenaires étrangers (96 appareils à ce jour pour l'Egypte, l'Inde et le Qatar) ont entraîné des « années blanches » pour l'armée française. Celle-ci ne devait pouvoir recevoir de nouveaux Rafale qu'entre 2022 et 2024, puis entre 2027 et 2030.*
- *Or les Rafale sont sur-mobilisés en opérations extérieures. Alors que la loi de programmation militaire limite le nombre de chasseurs pouvant être déployés en opérations à quatorze, ils étaient vingt-deux à être déployés fin août.*

La France, l'Allemagne, l'Italie et l'Espagne s'entendent sur le prix de l'Eurodrone

Le ministère des Armées devrait signer avant la fin de l'année le contrat de développement de l'*Eurodrone*. Le projet d'un drone européen est porté depuis 2015 par quatre Etat-clients : la France, l'Allemagne, l'Italie et l'Espagne. L'objectif de la production d'un drone européen MALE (Medium Altitude, Long Endurance) est de concurrencer les drones *Reaper* américains et de remplacer le General Atomics MQ-9 *Reaper*. Mais l'absence de consensus sur le prix de l'*Eurodrone* a fait durer les négociations, et le projet a plusieurs fois manqué de disparaître. Cette fois-ci, les quatre gouvernements semblent avoir réussi à s'entendre sur une enveloppe de 7,1 milliards d'euros pour l'acquisition de 63 *Eurodrone*. Une heure de vol d'un *Eurodrone* coûterait environ 3 000 euros. Si l'accord est bien signé à la fin de l'année, Airbus livrera les premiers *Eurodrone* à l'Allemagne en 2027 et à la France en 2028.

- *Si l'annonce du ministère des Armées laisse espérer des avancées concrètes sur ce projet, elle ne parvient cependant pas à lever tous les doutes sur leur réalité. Certains experts contestent les chiffres du ministère, arguant qu'un drone européen deux fois plus lourd qu'un drone américain ne saurait être moins cher.*
- *En outre, l'objectif de prix à l'heure de vol semble irréaliste, dans la mesure où, en raison d'une compétition entre Safran et Avio, le motoriste de l'Eurodrone n'a pas encore été choisi.*
- *A cela s'ajoute le doute sur le potentiel à l'export de l'engin, mais également le doute sur la solidité des engagements d'achat des Etats-clients : alors que les gouvernements visaient l'acquisition de 25 systèmes de trois drones, Madrid aurait déjà renoncé à deux systèmes, et Rome à trois systèmes...*

AFRIQUE

Nomination d'un président de la République transitoire au Mali

Lundi 21 septembre, le Conseil national du salut du peuple (CNSP) a annoncé la nomination de Ba N'Daw au poste de président de la République transitoire et celle de Assimi Goïta au poste de vice-président. Vendredi 25 septembre, les deux hommes ont prêté serment devant la Cour suprême en présence de l'ancien président nigérian Goodluck Jonathan qui représentait la Communauté des Etats d'Afrique de l'Ouest (Cédéao). Celle-ci a décidé le maintien des sanctions économiques – décidées suite au coup d'Etat militaire du 18 août – jusqu'à l'investiture d'un Premier ministre issu de la société

civile, laquelle devrait intervenir dans les prochains jours. Avec ces nominations débute une période de transition politique. Celle-ci doit préparer la tenue d'élections générales dans les dix-huit mois.

- *Né en 1950, Ba N'Daw est un ancien militaire ayant occupé les postes de chef d'état-major de l'armée de l'Air malienne entre 2003 et 2004 puis de ministre de la Défense entre 2014 et 2015 sous le président déchu Ibrahim Boubacar Keïta.*
- *Né en 1983, Assimi Goïta est un colonel des forces spéciales maliennes et surtout l'un des organisateurs du putsch du 18 août contre le président Keïta. Dès le 19 août il avait été désigné président du CNSP, devenant de facto le chef de l'Etat malien. De nombreux observateurs considèrent qu'il reste l'homme fort du pays.*

Revendication de l'attentat du 9 août au Niger par l'Etat islamique

Jeudi 17 septembre, l'Etat islamique a officiellement revendiqué l'exécution de six Français et de deux Nigériens ayant eu lieu le 9 août dans la réserve de girafes de Kouré au Sud-Est de Niamey (Voir la [\[Veille stratégique\] : le dossier estival 2020](#)). Publié dans son hebdomadaire Al-Naba (« La nouvelle »), cette annonce attribue la mise à mort des huit personnes à la branche ouest-africaine de l'organisation terroriste.

- *Annoncée plus d'un mois après les faits, cette revendication laisse planer le doute quant à la préparation de l'opération par l'Etat islamique. L'organisation agit peut-être ici par opportunisme en s'arrogeant le meurtre de « six ressortissants de la France croisée » perpétré par des hommes qui lui auraient supposément prêté allégeance.*
- *Le Niger, comme les autres Etats du Sahel, reste le terrain d'activité de plusieurs organisations terroristes jihadistes. Le Groupe de soutien à l'islam et aux musulmans (GSIM) affilié à Al-Qaïda, l'Etat islamique, Ansarul Islam ou Boko Haram, notamment, y sont actifs. Depuis l'attaque du 9 août, le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères français a placé l'ensemble du pays – capitale exceptée – en zone rouge « formellement déconseillée ».*
- *Par ailleurs, la branche ouest-africaine de l'Etat islamique a de nouveau frappé au Nigeria en début de semaine. Lundi 21 septembre elle a en effet tué onze civils dans le Nord-Est du pays.*

Annonce par l'armée tchadienne de la mort de 20 combattants de Boko Haram

Vendredi 25 septembre, l'armée tchadienne a déclaré avoir tué 20 combattants du groupe terroriste Boko Haram et libéré 12 otages lors d'une opération menée la veille dans la région du lac Tchad.

- *Boko Haram est une organisation terroriste d'inspiration salafiste née en 2002 au Nigéria. A la tête d'une insurrection armée depuis 2009 et ralliée à l'Etat islamique depuis 2015, celle-ci multiplie les attentats et les massacres dans son pays d'origine comme dans les pays voisins.*
- *Le lac Tchad joue un rôle essentiel de fournisseur d'eau pour les quatre pays qu'il sépare : le Niger, le Tchad, le Cameroun et le Nigéria. Alors que sa superficie était encore de 25 000 km² dans les années 1960, celle-ci s'est amenuisée à cause des sécheresses et de la surexploitation et n'est plus estimée aujourd'hui qu'à 1 500 km². Très peu profond, le lac est constitué en grande partie de zones marécageuses où les combattants de Boko Haram trouvent refuge.*

ASIE

Les tensions s'accroissent entre la Chine et Taïwan

Cette semaine, la Chine a intensifié ses manœuvres militaires aux abords de Taïwan. Le 18 septembre, 19 avions de l'Armée populaire de libération ont traversé la « ligne médiane », frontière (non reconnue par la Chine) entre Taïwan et le continent. Ces provocations interviennent dans un contexte

plus général de tensions entre les États-Unis et la Chine. Les États-Unis sont en effet un soutien continu de Taïwan depuis 1950. En août, l'administration Trump y avait ainsi dépêché une délégation menée par le secrétaire américain à la santé, Alex Azar. Il était alors le premier responsable de ce rang à se rendre sur l'île depuis 1979. Par ailleurs, le sous-secrétaire d'État américain à la croissance économique était en visite officielle à Taïwan au moment des manœuvres en septembre.

- *La Chine a toujours maintenu sa volonté d'une « réunification » avec Taïwan. Néanmoins, les restrictions imposées à Hong-Kong ont largement éloigné les espoirs d'un processus pacifique. Le très nationaliste quotidien chinois Global Times a ainsi déclaré que la présidente taïwanaise devait se préparer à de « terribles conséquences » si la coopération avec les États-Unis continuait.*

Des milliers de manifestants en Thaïlande

Le 19 Septembre, des dizaines de milliers de manifestants se sont rassemblées aux abords de l'ancien palais royal de Bangkok pour protester contre le régime en place. Il s'agirait de la plus grande manifestation depuis plusieurs années.

- *Les manifestations ont débuté en début d'année, suite à la dissolution par la cour constitutionnelle d'un parti d'opposition qui avait reçu le soutien d'une grande partie de la population lors des précédentes élections.*
- *Les principales revendications du mouvement sont d'ordre politique : dissolution du parlement, fin de la répression des opposants et changements constitutionnels en faveur d'une démocratisation accrue.*
- *La monarchie thaïlandaise n'est pas en reste. Même s'ils n'en demandent pas l'abolition, les activistes en exigent des réformes, notamment pour réduire l'influence de l'armée sur celle-ci.*

AMÉRIQUE

Le président Trump désigne la juge conservatrice Amy Coney Barrett à la Cour suprême

Le décès de la progressiste Ruth Bader Ginsburg le 18 septembre a laissé un siège vacant à la Cour suprême. Le président des Etats-Unis a nommé Amy Coney Barrett le 26 septembre pour le combler.

- *Le Sénat doit encore examiner la candidature d'ACB. De majorité républicaine, la décision des sénateurs sera probablement sans surprise. Toutefois, le candidat démocrate Joe Biden appelle les membres du Congrès à ne voter qu'après les élections présidentielles.*
- *A court terme, la conservatrice catholique ACB instaurerait une "super majorité républicaine" à la Cour suprême, celle-ci étant déjà composée de cinq juges républicains. Cette tendance pourrait valider la remise en cause du résultat des élections présidentielles émise par le président Trump en cas d'échec de son parti.*
- *A moyen terme, plusieurs politiques progressistes telles que l'Obamacare et le droit à l'avortement (Roe VS Wade) pourraient être contestées par la juge qui a déjà exprimé son opposition à de telles politiques.*

Etats-Unis : les Etats-Unis tentent de dissuader le maire de Sassnitz de soutenir la construction du gazoduc Nord Stream 2

Dans un courrier adressé le 6 septembre à Frank Kracht, maire d'une commune située sur l'île de Rügen au nord de l'Allemagne, trois membres du Sénat américain menacent implicitement de sanctions le maire et plusieurs responsables du port de commerce autonome de la ville s'ils ne cessent de soutenir le projet de gazoduc Nord Stream 2.

- *Ce gazoduc devrait à terme alimenter directement l'Allemagne en gaz naturel venu de Russie via la Baltique. Il doublerait ainsi les livraisons directes de gaz russe en contournant l'Ukraine. Aujourd'hui,*

18% de la consommation annuelle de gaz naturel de l'UE provient de la Russie via l'Ukraine. C'est le navire russe spécialisé « Akademik Cherskiy » qui est responsable de la construction du gazoduc depuis mai.

- *Les Etats-Unis avaient déjà pris des sanctions en décembre 2019 contre les entreprises associées à la construction du gazoduc. Au-delà de la crainte d'une dépendance accrue de l'Union à la Russie, c'est une perte économique pour les Etats-Unis, exportateurs de gaz naturel liquéfié vers l'Europe.*

RUSSIE ET ZONES D'INFLUENCE

Biélorussie : l'Union européenne et les Etats-Unis refusent de reconnaître Alexandre Loukachenko comme président de Biélorussie

Le 23 septembre, Alexandre Loukachenko a prêté serment en secret pour être investi président de la République de Biélorussie pour la sixième fois, consécutive – et ce, malgré la contestation populaire qui secoue le pays depuis le 9 août, date des dernières élections présidentielles. Josep Borrell, chef de la diplomatie européenne, a déclaré ne pas reconnaître les résultats de ces élections, qui ne sont jugées ni libres, ni équitables. Un porte-parole du département d'Etat américain a soutenu ces propos.

- *L'UE a préparé des sanctions contre une quarantaine de personnes jugées responsables de la répression, et envisage également de sanctionner M. Loukachenko.*
- *Pour acter de telles sanctions, l'unanimité des Etats membres est requise. Or Chypre conditionne son accord à l'adoption de mesures pour contraindre la Turquie à cesser ses forages gaziers dans les eaux de sa zone économique. Quant à la Suède et la Finlande, elles refusent de sanctionner le président sortant, favorisant la solution d'une médiation de l'OSCE présidée par la Suède.*

Russie : la Russie bloque la publication du rapport des Nations Unies sur l'embargo des armes à destination de la Libye

Un rapport présenté début septembre devant le Conseil de sécurité par l'émissaire par intérim de l'ONU en Libye Stephanie Williams souligne les nombreuses violations de l'embargo sur les armes à destination de la Libye par plusieurs pays. La présence croissante des mercenaires du groupe russe Wagner y est notamment pointée du doigt (entre 800 et 1200 mercenaires du groupe seraient au service du maréchal Haftar). Vendredi dernier, à l'occasion d'une réunion du Conseil de sécurité, la Russie et la Chine ont une nouvelle fois refusé la publication de ce rapport contre l'avis général.

- *Le Conseil de Sécurité a adopté une résolution le 15 septembre exigeant que tous les pays appliquent l'embargo sur les armes et retirent tous les mercenaires de Libye. Cette résolution a également étendu la mission politique de l'ONU dans le pays, et réaffirmé son engagement en faveur d'un cessez-le-feu.*
- *Cette résolution est destinée à rétablir l'influence de l'ONU dans la zone. Celle-ci avait été en effet mise à mal par la démission de l'envoyé spécial de l'ONU Ghassan Salamé en mars dernier.*

À l'heure où nous concluons cette veille, des combats meurtriers ont éclaté au Haut Karabakh, entre les forces azéries et arméniennes.

- *Les belligérants ont annoncé des décès de civils et de militaires des deux côtés.*
- *Les deux pays ont instauré la loi martiale. Par ailleurs, l'Arménie a annoncé la mobilisation générale des hommes de 18 à 55 ans.*
- *L'UE, la France (médiatrice du conflit dans le cadre de l'OSCE) et la Russie ont appelé les deux parties à la cessation des hostilités. La Turquie a, quant à elle, annoncé qu'elle soutiendrait l'Azerbaïdjan « avec tous ses moyens ».*

Par Gaspard Béquet, Théo Bruyère-Isnard, Rhéa Fanneau de la Horie, Claire Mabile et Maëlle Panza